



PORTE DE ST CYR – RN 10
78210 ST CYR L'ÉCOLE
Tél : 01.39.53.56.56



PORTE DE ST CYR – RN 10
78210 ST CYR L'ÉCOLE
Tél : 01.39.53.76.55



Branche INRA
contactinra@sud-recherche.org

STOP A LA REORGANISATION DE L'INSTITUT IMPOSEE PAR LA DIRECTION GENERALE

La convention nationale organisée les 18 et 19 novembre à Dijon vise à faire avaliser par les Directions d'Unité la réorganisation de l'INRA telle que la Direction Générale l'a prévue.

Au terme d'une **pseudo consultation** organisée au pas de charge sur des thèmes choisis par cette direction, sans concertation, à la suite du rapport de F. Houllier, les organisations syndicales de l'INRA (CGT, CFDT et SUD) constatent que ces orientations, déjà en partie actées, auront des conséquences catastrophiques sur l'activité de recherche et les conditions de travail :

- accentuation des travers de la gestion par projets,
- mise en concurrence entre individus (primes), et entre équipes,
- externalisation de la gestion administrative et financière des unités vers les SDAR (Services d'Appui à la Recherche),
- perte du rattachement d'une partie des Techniciens et Ingénieurs à leur département, alors qu'en appartenant aux collectifs, ils contribuent aux mêmes programmes que les chercheurs.

Nous condamnons le manque de sincérité de la Direction Générale, qui continue d'employer la méthode déjà utilisée lors de la mise en place imposée du consortium agronomique : elle prétend ouvrir la discussion alors même que les transformations se mettent déjà en place.

Nous refusons :

- **Le retrait aux départements, de la gestion de l'ensemble des personnels** contribuant aux travaux de recherche qu'ils animent.
 - **La diminution des parts chercheurs en interne** : les départements doivent garder le temps et les moyens d'animer sur tous les plans, les projets issus des schémas stratégiques. Si la Direction Générale fait le choix de programmes transversaux, elle doit les financer en plus des parts chercheurs, et les faire animer par d'autres scientifiques que ceux liés aux directions des départements.
 - **La généralisation des contrats de service entre unités de recherche et SDAR** sous prétexte de baisse des coûts de transaction. Cette évolution entraînerait la diminution de la qualité de la gestion administrative et financière des unités. De plus, cette formule de prestation de service pourrait trop facilement conduire à l'externalisation des tâches.
 - **La perte de qualification des ingénieurs et techniciens, s'ils devaient être transférés aux SDAR**, au travers de plates-formes et d'Unités Expérimentales, sans mission de recherche. Personne ne peut imaginer que les SDAR soient le lieu où s'entretiennent les compétences scientifiques. Enfin, à terme ces fonctions ne seront également pas à l'abri d'une externalisation.
- ≡ **Nos missions de recherche publique nous imposent d'être organisés sur le long terme à partir des équipes, des unités et des départements, et sur la base de crédits pérennes et d'emplois titulaires.** La trame de cette organisation doit reposer sur des thématiques et des orientations scientifiques discutées de manière démocratique.
- ≡ **Les unités doivent être de taille humaine, la gestion des unités ne doit pas être désincarnée.** Nous sommes pleinement dans la fonction publique, inutile d'importer caricaturalement la pire des

